

Etienne Burin des Roziers
Pierre Lefranc
Pierre Maillard

APPEL AUX CANDIDATS

LES VRAIS ENJEUX DE L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Ont déjà signé cet appel par ordre alphabétique :

Jacques Baudot, sénateur, président du « Collectif pour une Europe refondée »

Jean-Paul Bled, professeur des universités, écrivain

Etienne Burin des Roziers, ancien secrétaire général à la Présidence de la République, ambassadeur de France

Jacques Dauer, Président de « l'Académie du Gaullisme »

Bernard de Gaulle, de « Carrefour du gaullisme »

Pierre Lefranc, Préfet honoraire

Pierre Maillard, ancien conseiller diplomatique du Général de Gaulle, ambassadeur de France, Président du « Forum pour la France »

Un prochain communiqué ajoutera à la liste, la signature d'autres personnalités actuellement sollicitées.

Notre monde traverse une période secouée par une rapide et profonde évolution. Confrontée à ces bouleversements la France peut et doit conserver dans tous les domaines les moyens d'y faire face sans sacrifier ni son identité, ni son indépendance.

Pour y parvenir il d'abord indispensable qu'elle retrouve l'équilibre d'origine de ses institutions. La V^o République a été progressivement dénaturée par la cohabitation prolongée, par le quinquennat et par une excessive implication du Chef de l'Etat dans la vie des partis au détriment de ses prérogatives spécifiques dont la première est le maintien de la souveraineté nationale. En même temps, il importe que l'Etat retrouve son rôle qui est le sien dans la vie politique, économique et sociale de la nation.

Dans le domaine économique, une réduction des effets pervers de la mondialisation peut et doit être engagée. Elle implique la sauvegarde du potentiel créateur et des richesses de la France sans, bien sûr, exclure d'éventuelles coopérations. Elle nécessite de ce fait le rejet de la doctrine de l'ultralibéralisme et de la concurrence acharnée qu'elle encourage ainsi que les délocalisations destructrices. D'autant que, à ces pratiques, est véritablement lié le sort de nombreux salariés dont dépendent le progrès et la prospérité, lesquels sont gravement menacés par un chômage structurel et des inégalités de revenus croissantes. Dans cette situation les formules d'intéressement et de participation à la marche des entreprises, moteurs du développement, peuvent et doivent encore s'étendre.

Naturellement dans le devenir du pays intervient le problème de l'immigration. Celle-ci, si elle n'est pas maîtrisée par des mesures urgentes tenant compte naturellement des besoins nationaux, risque de détruire non seulement les bases de notre édifice mais aussi notre combat républicain.

Quant à l'éducation, garante majeure de notre avenir et ciment de notre solidarité nationale, elle représente un enjeu capital et doit donc, en priorité, recevoir les moyens matériels, l'appui, doctrinal actif et la considération de la République, un effort exceptionnel doit également être prévu sur le plan de la recherche fondamentale..

Ces objectifs n'ont cependant de chances d'être atteints que dans la mesure où notre pays disposera de son indépendance de décision. Or en plus des intrusions ouvertes ou occultes des puissances financières internationales, les structures actuelles de l'Europe placent nos choix et même, de plus en plus, nos lois sous une autorité irresponsable et non légitimée par la volonté des peuples.

L'utilité de la construction européenne, notamment au vu du nouveau contexte politique mondial, ne saurait être contestée dans son principe. Toutefois étant donnée la diversité des pays composant le continent, l'Europe ne sera pas et ne pourra pas être unifiée par les décisions d'un cénacle oligarchique, d'autant que son patrimoine procède essentiellement de la diversité des passés, des langues et des cultures. De surcroît les niveaux de vie et les intérêts des nations concernées sont évidemment trop divers pour être rapidement et avantageusement unifiés.

Dés lors le principe de l'intégration des Etats – c'est à dire de leur absorption progressive au sein d'un super-Etat, depuis longtemps préconisé constitue une dangereuse utopie et c'est à l'association de nations conservant leur souveraineté que l'on et doit avoir recours.

Dans la même perspective il est indispensable de rétablir la primauté du droit national sur les décisions

communautaires, de reconnaître aux parlements nationaux leur pouvoir de contrôle sur les organismes de Bruxelles et d'ouvrir la voie à des accords bi ou multinationaux de coopération soumis obligatoirement à l'approbation des peuples. Certaines grandes entreprises industrielles en ont donné l'exemple. En outre, une sérieuse réserve s'impose à l'égard d'éventuels élargissements à venir qui posent le problème de la nécessaire fixation des frontières futures d'Europe sur la base d'incontestables critères historiques et d'intérêts partagés.

Quant à l'euro son maintien ne pourrait s'envisager que dans la mesure où les Etats concernés assureraient le contrôle de sa gestion.

Enfin l'on peut et l'on doit dégager l'Europe et sa défense de l'emprise américaine. Sans nouvelle libération, depuis longtemps amplement justifiée par la fin de la guerre froide, il n'existera aucune réelle coopération interne ni non plus aucune capacité d'intervention politique valable sur la scène du monde. Cette autonomie de la défense de l'Europe exige sa sortie de l'OTAN, devenue gendarmerie mondiale au service de la politique des Etats-Unis, à commencer par celle de la France. Elle exige aussi naturellement l'entretien en position opérationnelle, voire le perfectionnement de notre force nationale de dissuasion.

Parce que l'ensemble de ces considérations ressortissent à la responsabilité spécifique du futur Chef de l'Etat, les signataires soutiendront celles ou ceux des candidats qui s'engageront à donner à ces problèmes les solutions de nature à restituer à leur pays la place et le rôle que commande son passé.